

Nouméa, le 6 janvier 2026

**Le Secrétaire Général
De la Fédé**

À

**Le Président du Gouvernement
De la Nouvelle-Calédonie**

Objet : Atteinte à la confiance et conditions de dialogue au sein du GT Finances publiques

Monsieur le Président,

Par le présent courrier, je souhaite porter à votre connaissance des faits survenus lors de la réunion du groupe de travail « Finances publiques » du 19 décembre 2025, consacrée à la présentation par le cabinet Auclair Dupont d'analyses et de pistes relatives au RUAMM.

À l'issue de cette présentation, j'ai sollicité, auprès des deux animateurs du groupe de travail, Messieurs Gambey et Gyges, l'interruption de la visioconférence avec le prestataire. Cette demande avait pour seul objet de me permettre d'exprimer, devant l'ensemble des participants, les inquiétudes légitimes que nous nourrissons quant au choix de ce cabinet.

Pour rappel, ce cabinet d'expertise d'entreprise est dirigé par une personne qui est à la fois membre actif du MEDEF et, fait particulièrement préoccupant dans le contexte, président du conseil d'administration de la CAFAT. Une telle situation soulève, à tout le moins, une question de neutralité et d'indépendance dans l'analyse de sujets aussi sensibles que ceux touchant à la protection sociale et aux finances publiques. Il me semblait donc indispensable que cette préoccupation puisse être exposée sereinement et contradictoirement, sans pour autant mettre en doute les compétences dudit cabinet.

Or, sans me laisser le temps de formuler pleinement mon propos, Monsieur Gyges s'est emporté de manière immédiate et violente, m'invectivant à haute voix devant l'assemblée, me désignant du doigt pendant de longues secondes et évoquant publiquement une décision de justice me concernant, récemment parue dans la presse.

Je tiens à vous faire part de ma profonde indignation face à une telle attitude.



Ce comportement, indigne d'un membre de votre gouvernement, ne saurait être justifié par l'existence de désaccords, fussent-ils profonds. Il rompt avec les exigences élémentaires de respect, de retenue et de loyauté qui doivent prévaloir dans le cadre du dialogue institutionnel. Il est d'ailleurs permis de penser que si de tels propos et agissements avaient émané d'une organisation syndicale de salariés, et notamment de la nôtre, les conséquences auraient été immédiates et sévères.

Au-delà de l'incident lui-même, c'est le climat de confiance entre les partenaires et le gouvernement qui se trouve fragilisé. De telles réactions intempestives et déplacées nuisent gravement à la qualité du dialogue, portent atteinte à l'image de votre gouvernement et font peser un risque réel de rupture de confiance, pourtant indispensable à la conduite de réformes aussi structurantes que celles actuellement engagées.

Je tenais, Monsieur le Président, à vous faire part de ces éléments avec gravité et sens des responsabilités, dans l'espoir que les conditions d'un dialogue respectueux, transparent et apaisé puissent être rétablies.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Secrétaire Général
De la Fédé**



Steeves TERIITEHAU

Copie :

- ***Le Cabinet de la ministre des Outre-Mer***
- ***Monsieur le HAUT-COMMISSAIRE de la République***
- ***Madame la Cheffe de la Mission Interministérielle***
- ***Les syndicats de salariés de NC***

